

Cent pour cent

Basse-Normandie

Croissance économique et emploi depuis 1990

Deux décennies de mutations économiques : quels impacts en Basse-Normandie ?

En vingt ans, l'économie bas-normande a connu deux récessions (1993 et 2008-2009) et des phases de croissance. Mais cette croissance est l'une des moins rapides de France métropolitaine : au fil du temps, l'écart se creuse avec l'ensemble du pays et plus particulièrement avec les voisins Bretagne et Pays de la Loire.

Durant cette période, l'appareil productif bas-normand a connu, comme dans les autres régions, de profondes mutations. En effet, même si l'agriculture et l'industrie demeurent des piliers de l'économie régionale, leur contribution à la valeur ajoutée a reculé, au profit des services. Le nombre d'emplois agricoles et industriels a baissé, alors que les effectifs du secteur tertiaire se sont accrus.

Entre 1990 et 2011, l'économie régionale évolue au gré des cycles de croissance et des phases de récession. En vingt ans, deux récessions ont touché la région (1993 et 2008-2009). Avant 1993, l'économie bas-normande enregistre un rythme de croissance comparable à la tendance nationale. Porté notamment par l'industrie des biens de consommation et des biens intermédiaires, le PIB régional croît ainsi à un rythme annuel moyen supérieur à 1 %.

En Basse-Normandie comme en France, cet épisode de faible croissance cesse dès la fin de l'année 1992. La récession dure jusqu'à la fin de l'année 1993 et se traduit par une baisse du PIB de 1 % en volume. La reprise économique s'amorce vigoureusement en 1994, avant de ralentir les deux années suivantes. En effet, l'économie régionale est freinée en 1995 et 1996, comme en France, par le ralentissement de l'activité des principaux pays partenaires.

La fin des années 90 est ensuite plutôt bénéfique à l'économie régionale. Toutefois, si l'économie de la région redémarre, l'écart avec la Province et surtout avec les régions du grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire) se creuse. La reprise, timide initialement, s'intensifie ensuite. L'économie régionale est dynamique jusqu'en 2001. A cette époque, l'activité économique s'appuie notamment sur l'automobile et l'industrie des biens intermédiaires, secteurs bénéficiant de la hausse de la demande étrangère. La croissance du PIB régional dépasse alors 3 % par an - son niveau record - sans atteindre toutefois les 4 ou 5 % enregistrés en Bretagne et en Pays de la Loire.

A cette période succède un ralentissement de l'activité. Certains secteurs affichent de grandes difficultés, notamment l'industrie des biens intermédiaires et celle des biens de consommation. A ce titre, la fermeture de la SMN et le démantèlement de Moulinex sont emblématiques des difficultés économiques de la région au cours de ces années. Même si la région crée davantage de ri-

n° 251 - juin 2014

chesses d'une année sur l'autre, l'écart avec la France de Province s'accroît jusqu'en 2007, où déjà de mauvaises conditions climatiques pénalisent les rendements agricoles, et les résultats de l'automobile s'avèrent décevants.

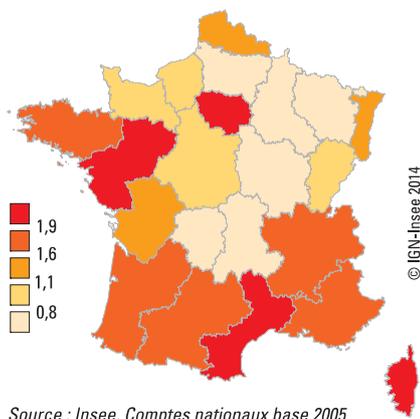
En 2008, les effets de la crise financière mondiale n'épargnent aucun territoire. Le PIB recule ainsi de 2 % cette année là, puis d'autant en 2009. En Basse-Normandie, cette récession⁽¹⁾ est marquée par un recul de la production de l'ensemble des secteurs. Le premier secteur concerné est l'industrie qui, face à la baisse de son activité, met fin à un certain nombre de contrats d'intérim. La chute du chiffre d'affaires a des répercussions sur le secteur automobile, où l'emploi avait déjà souffert les années précédentes. L'activité tertiaire est également impactée : les services aux entreprises pâtissent du ralentissement de l'activité dans l'industrie et la construction, et la production des services marchands se replie.

La région ne retrouvera son niveau d'avant-crise qu'après le retour de la croissance amorcée en 2010.

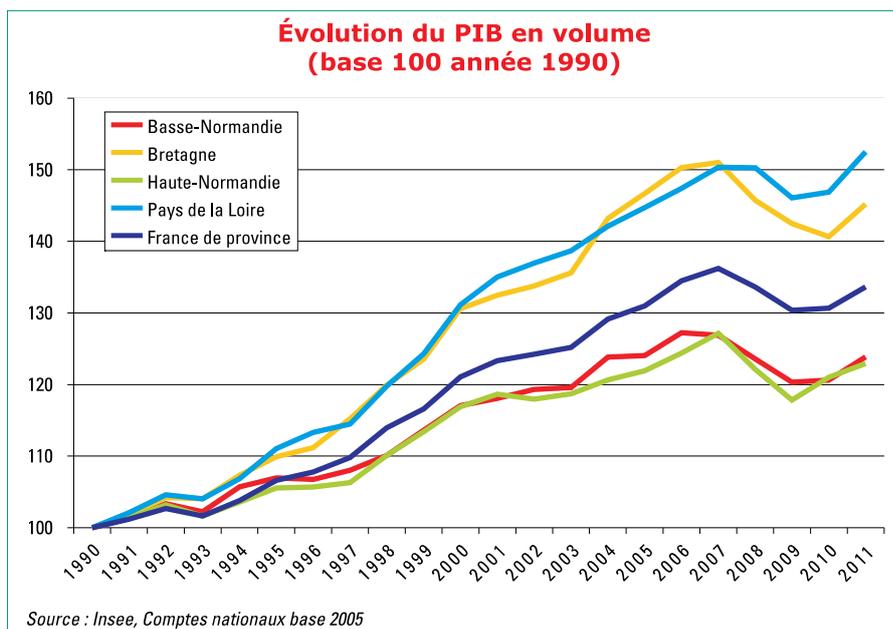
Pour l'ensemble de la période 1990-2011, la croissance annuelle moyenne du PIB bas-normand (1,0%) s'avère inférieure à celle de la Province (1,4%). Ce moindre dynamisme a des répercussions sur l'emploi, qui n'augmente que de 4,1 % contre + 14 % en France de province

Cette moindre croissance de l'emploi est toutefois aussi à mettre en rapport avec une composante migratoire. Les flux migra-

Évolution du taux de croissance annuel moyen du PIB régional entre 1990 et 2011 (en %)



Source : Insee, Comptes nationaux base 2005



toires, avec l'accueil de seniors et le départ de jeunes, sont en effet moins favorables que dans d'autres régions, et la population active bas-normande croît à un rythme deux fois inférieur à celui de la France de province.

Des mutations du système productif

Ces évolutions du PIB traduisent des mutations et une recomposition structurelle du tissu productif, et notamment le poids croissant des services dans la création de richesse, au détriment de l'industrie et de l'agriculture. En 1990, cette dernière contribuait pour 10,3 % à la valeur ajoutée régionale (contre 6,4 % en France de province), confortant l'image d'une Basse-Normandie réputée agricole. Cette part est réduite à 4,6 % en 2011 (contre 3,6 % en France de province). Dans le même temps, la contribution de l'industrie à la valeur ajoutée bas-normande est passée de 29,5 % à 21,2 %, soit une diminution du même ordre que celle observée au plan national.

Un secteur agricole encore développé

En 2011, le secteur emploie 27 000 personnes, soit 4,7 % des actifs bas-normands. La Basse-Normandie est, au regard de la part de l'emploi agricole, la 5^e région de France, à égalité avec la Bretagne. En 20 ans, le secteur a perdu 25 000 emplois, soit presque la moitié de ses effectifs. Cette tendance de

long terme s'est poursuivie au-delà des années 90, avec des départs en retraite, la disparition de nombreuses exploitations et des phénomènes de concurrence.

La filière agricole bas-normande est principalement axée sur l'élevage bovin, pour la viande et le lait. La proportion des exploitations laitières a toutefois fortement diminué avec l'expansion des exploitations céréalrières (+ 18 % en 10 ans). La pêche est également à considérer au sein de cette filière, ainsi que sa composante conchylicole (respectivement 20 et 29 % des productions nationales d'huitres et de moules).

En dépit d'un développement vers les cultures céréalrières, le tissu agricole bas-normand reste orienté vers des filières peu productrices de valeur ajoutée (lait, viande). La valeur ajoutée par emploi dans ce secteur est faible, comparée à la province (39,3 milliers d'euros par emploi agricole en Basse-Normandie, contre 50,4 en France de province en 2011). Entre 1990 et 2011, elle n'a progressé que de 17 000 € par emploi, contre une augmentation de 28 000 € en France de province.

Des spécificités industrielles

La Basse-Normandie se distingue également par l'importance de son industrie. En 2011, l'industrie bas-normande emploie 92 000 personnes, soit 16 % de l'emploi total (contre 14,4 % des emplois en France de province) et représente 21,2 % de la valeur ajoutée régionale (contre 20 % en France de province).

⁽¹⁾ La Basse-Normandie et la crise, un impact comparable au niveau national, Cent pour cent Basse-Normandie, n° 201, Insee Basse-Normandie, juin 2010

L'industrie agro-alimentaire est un secteur industriel phare en Basse-Normandie. Représentant plus d'un cinquième de la richesse dégagée par l'industrie régionale, l'agro-alimentaire contribue pour 4,6 % à la valeur ajoutée bas-normande (3 % en province). Les activités de ce secteur reposent essentiellement sur la valorisation des productions régionales (fromages, beurre, crème, cidre et eaux de vie) et sur l'industrie de la viande. L'industrie laitière a été fortement restructurée et dépend actuellement en grande partie de grands groupes industriels.

Surtout implanté dans la Manche, le secteur de l'énergie constitue également une spécificité représentant 17,4 % de la valeur ajoutée industrielle de la région. Il repose essentiellement sur la production d'électricité d'origine nucléaire et sur le traitement des déchets. La construction de l'EPR de Flamanville, dont la mise en production est prévue en 2016, devrait renforcer la part de ce secteur dans l'économie régionale.

L'automobile représente quant à elle 9,7 % de la valeur ajoutée industrielle de la région (contribuant pour 2,1 % à la valeur ajoutée bas-normande, contre 1,3 % en province). Le secteur a été frappé depuis 2006 par une succession de plans de restructuration. La baisse de la demande et les baisses de production consécutives à la crise de 2008 ont un impact négatif sur l'économie régionale.

Dans l'industrie, l'augmentation de la valeur ajoutée régionale par emploi (+ 21 000 € en Basse-Normandie) reste toutefois inférieure à celle de province, qui a gagné 26 000 € entre 1990 et 2011.

Développement tendanciel des services

La contribution des services (tertiaire non marchand) à la création de valeur ajoutée est passée de 36,6 % en 1990 à 49,5 % en 2011 (soit encore 3 points de moins qu'en France de province).

La contribution des activités immobilières à cette évolution est essentielle, passant en vingt ans de 9,6 % à 18,4 %, soit une augmentation presque deux fois supérieure à celle observée en France de province. Ce secteur a bénéficié d'une période de pleine expansion au début des années 2000, avec - en particulier dans le Calvados et sur le littoral - de fortes hausses de prix et l'extension du phénomène de périurbanisation, qui ont impacté l'activité des entreprises et leurs effectifs.

Contribution à la valeur ajoutée par secteur d'activité en %

	En 2011		Évolution 1990-2011	
	Basse-Normandie	France de province	Basse-Normandie	France de province
Agriculture, sylviculture, pêche	4,6	3,6	- 5,7	- 2,8
Industrie	21,2	20,0	- 8,2	- 8,2
Fabrication d'aliments, boissons et produits à base de tabac	4,6	3,0	- 1,7	- 1,4
Industrie chimique	0,0	0,2	- 0,7	0,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1,5	2,1	- 2,4	- 1,6
Fabrication de matériels de transport	2,1	1,3	- 1,1	- 0,6
Fabrication d'autres produits industriels	9,3	9,8	- 2,7	- 4,5
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,7	3,5	+ 0,4	- 0,2
Construction	10,4	9,2	+ 1,8	+ 1,0
Tertiaire marchand	14,3	14,7	- 0,8	- 0,1
Tertiaire non marchand	49,5	52,5	+ 12,9	+ 10,1
Transports et entreposage	4,8	6,1	+ 0,5	+ 0,3
Hébergement et restauration	3,8	3,2	+ 0,7	+ 0,5
Information et communication	1,7	3,4	- 2,2	- 0,8
Activités financières et d'assurance	4,0	4,4	- 0,3	- 0,1
Activités immobilières	18,4	17,6	+ 8,8	+ 4,9
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	11,6	13,4	+ 3,2	+ 3,4
Autres activités de services	5,2	4,3	+ 2,2	+ 1,8
Ensemble	100,0	100,0	0,0	0,0

Source : Insee, Comptes nationaux base 2005

Avec de nombreux sites renommés en Basse-Normandie (cimetièrre américain de Colleville-sur-mer, Abbaye du Mont Saint-Michel, Mémorial de Caen...), le tourisme compte également pour beaucoup dans la richesse produite (3,8 %, contre 3,2 % en province). Plus élevée en Basse-Normandie qu'en Aquitaine (3,6 %) ou en Bretagne (3,4 %), cette contribution à la valeur ajoutée du tourisme n'est supérieure que dans les régions Paca et Languedoc-Roussillon.

Des impacts sur l'emploi

Ces mutations se traduisent par des créations d'emplois dans le tertiaire, la part des emplois des services et du commerce gagnant respectivement 17 et 20 % depuis 1990. Si le secteur concentre aujourd'hui près des trois quarts des emplois de la région, cette tertiarisation de l'économie bas-normande s'effectue à un rythme inférieur à l'ensemble de la Province (+ 36 % dans les services, + 30 % dans le commerce).

Elle s'accompagne de la disparition, plus marquée qu'au plan national, d'emplois industriels, avec la suppression de près de 30 000 postes au cours de la même période. Le démantèlement du groupe Moulinox a provoqué, à lui seul, la perte de plus de 3 000 emplois.

Un enjeu autour des services haut de gamme ?

Si les activités de services opérationnels, comme par exemple le nettoyage, le gardiennage ou la collecte de déchets sont sur une bonne dynamique, les activités de conseil et assistance, à plus forte valeur ajoutée, comme l'informatique, la comptabilité, la publicité ou l'ingénierie se développent à un rythme nettement moins rapide qu'au plan national. Sur de tels secteurs, la proximité de la capitale est susceptible de constituer un facteur d'évasion vers l'Île-de-France (qui concentre 40 % de l'offre nationale).

A titre d'exemple, les activités de services liées aux technologies de l'information et de la communication (Tic) contribuent à 1,7 % de la valeur ajoutée régionale seulement, contre 3,4 % en France de province. De façon plus générale, le secteur des services aux entreprises contribue à 11,6 % de la valeur ajoutée bas-normande contre 13,4 % en France de province. Ce secteur est en plein essor depuis plusieurs années, sous l'effet notamment de l'externalisation de certains fonctions par des entreprises industrielles se recentrant sur leur cœur de métier pour accroître leur compétitivité.

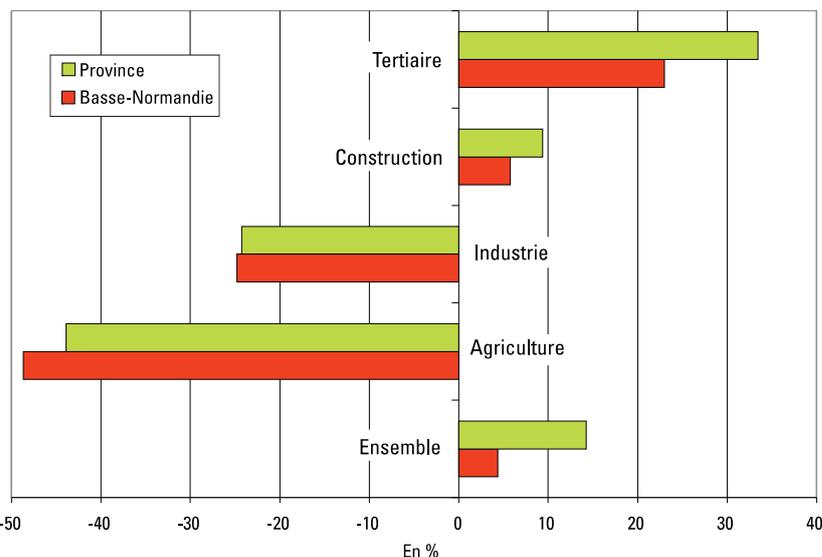
Émeric MARGUERITE
Insee
avec la participation de
Clément PAVARD

Définitions

Cette étude a utilisé les données des produits intérieurs bruts (PIB) régionaux. Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées augmentées des impôts sur les produits nets de subventions sur les produits.

Les évolutions du PIB ont été calculées à partir de données en volume (dits "prix chaînés"), ce qui permet des comparaisons dans le temps.

Évolution de l'emploi entre 1990 et 2011 (en %)



Source : Insee, estimations d'emploi, lieu de travail

Pour en savoir plus

- BRIERE L., CLEMENT E., 2014, "Croissance dans les régions : davantage de disparités depuis la crise", Insee Première n° 1 501
- IOAN D., "La Basse-Normandie et la crise: un impact comparable au niveau national", 2010, *Cent pour cent Basse-Normandie*, n° 201
- Indicateurs de développement durable en Basse-Normandie, 2012, Dossier Insee Basse-Normandie, Dreal, CRBN.

**DIRECTION RÉGIONALE
DE L'INSEE
DE BASSE-NORMANDIE**



5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex
Tél. : 02 31 45 73 33

www.insee.fr/basse-normandie

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL

Service études et diffusion :
Julien BECHTEL

Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT

Composition PAO :
Françoise LEROND
Marie-Isabelle LARDET

Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02 31 15 11 14

© Insee 2014